



CONSEIL DE QUARTIER no 5 SECTEUR VAL-SENNEVILLE

*COMPTE RENDU de la rencontre tenue le 26 septembre 2019 à 19 h,
au centre communautaire de Val-Senneville*

PRÉSENCES :

M. Léandre Gervais, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier
M. Réginald Béland, conseiller de quartier
Mme Janique Boutin, conseillère de quartier
M. Michel Blouin, conseiller de quartier
M. Jean Simard, conseiller de quartier
M. Stéphane Dénomme, conseiller de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire du conseil et commis aux communications

ÉGALEMENT PRÉSENT :

M. Jean-Pierre Tenhave, directeur du service de Sécurité incendie

ABSENCE :

M. Gino Pallagrossi, conseiller de quartier

ASSISTANCE : 2

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

M. Léandre Gervais, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier de Val-Senneville, souhaite la bienvenue aux gens présents. Il procède ensuite à l'ouverture de la rencontre. Il est 19 h 05. Il souhaite la bienvenue à M. Jean-Pierre Tenhave qui est présent pour discuter du manque de main-d'œuvre au sein du service de sécurité incendie.

Effectivement, il souligne que pour des raisons multiples, de moins en moins de candidats sont disponibles pour pourvoir les postes de pompiers sur appel. En ce qui concerne Val-Senneville, il ne reste que 9 pompiers en poste, dont 2 seulement pour le secteur du village. Il souligne une diminution de 27 % depuis les fusions municipales en 2001.

Il soutient qu'il n'y a pas de profil idéal et qu'il y a plusieurs points positifs tels que la formation offerte par l'employeur, un salaire concurrentiel ainsi qu'un horaire de travail variable.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 26 septembre 2019

Le président effectue la lecture de l'ordre du jour. Lecture faite, il est proposé par M. Michel Blouin, appuyé de M. Réginald Béland, de l'adopter tout en laissant le point *Varia* ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-09-10

3- Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la rencontre du 18 juin 2019

Une lecture silencieuse du procès-verbal est réalisée. Lecture faite, il est proposé par Mme Janique Boutin, appuyée de M. Réginald Béland, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-09-11

4- Suivi des dossiers

- a) *Assurances* : M. Stéphane Dénomme du comité des loisirs entrera en communication avec Mme Chantale Gilbert, trésorière;
- b) *Parc Le Nordet* : Le déménagement est débuté. Les modules seront déménagés au parc BMX;
- c) *Enlèvement de roches* : M. Réginald Béland soulève la possibilité de prendre les roches, qui sont toujours présentes sur le terrain, pour les mettre dans les entrées du nouveau parc BMX pour solidifier celles-ci;
- d) *Cinémomètre* : Il n'a pas été installé, car la route 397 est sous la juridiction du ministère des Transports.

5- Varia

- a) *Présence de nombreux chiens* : Une citoyenne de la rue du Parc est présente pour soulever une problématique de chiens qui hurlent et jappent constamment. Malgré ses interventions auprès des citoyens concernés, de la SPCA et de la Sûreté du Québec, elle se retrouve dans une impasse. Elle souligne que plusieurs chiens sont détachés et se précipitent sur les piétons. Elle recense plus d'une quinzaine de chiens. Le président fera les vérifications nécessaires;
- b) *Tour de communication* : Une nouvelle tour sera installée à l'intersection du chemin St-Edmond et du chemin Audy. Tous les permis pour son installation ont été délivrés;
- c) *Changement de zonage* : Il y a eu un changement de zonage concernant l'ancien site de Propane Nord-Ouest. Il est maintenant modifié pour des activités forestières;
- d) *Déneigement* : Le président informe l'assemblée qu'à partir de cette année, les cours d'églises et d'écoles ne seront plus déneigées par la Ville;
- e) *Rénovation de la bibliothèque* : Les rénovations sont maintenant terminées;
- f) *Lac des Sœurs* : Les travaux d'accès au lac seront réalisés au printemps 2020;
- g) *Dons et commandites* : Le 3 000 \$ réservé pour le comité des loisirs sera utilisé pour la fête de Noël;
- h) *Coquetel, semaine des municipalités* : Un conseiller du quartier, M. Simard, soulève la possibilité d'organiser le prochain coquetel à la salle communautaire de Val-Senneville. Il souligne également que plusieurs personnes n'ont pas reçu leur invitation. Des vérifications seront faites à ce sujet;
- i) *Chemin Fortier* : Le tuyau du fossé n'a pas été réparé. Le président fera des vérifications.

6- Affaires nouvelles - Questions et interventions du public

Aucun sujet.

7- Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre se tiendra au début de l'année 2020 à 19 h, à la salle communautaire. La date et l'heure seront communiquées sous peu.

8- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Michel Blouin, appuyé de M. Réginald Blouin de lever la séance. Il est 20 h 20.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-09-12

MARIE-ÈVE GERVAIS
Secrétaire d'assemblée